



Comité Départemental de Basket-ball
des Côtes-d'Armor
Maison Départementale des Sports
18 rue Pierre de COUBERTIN
22440 PLOUFRAGAN
N°Siret : 3476090349312Z

A Ploufragan, le 13 janvier 2010

Aux clubs 22 :

**PRESIDENTS
CORRESPONDANTS**

Objet : Examen des Officiels Saison 2009/2010

Madame, Monsieur,

La Ligue de Bretagne a fixé les modalités des examens 2009/2010. Cette année, tous les candidats seront d'abord vus **en pratique** sur des rencontres de championnats DF3, DF2, DM3 et DM2 sur **les week-ends des 14, 21 et 28 mars 2010**.

Dans un second temps, les officiels potentiels retenus, suite à la pratique, seront convoqués à une **épreuve théorique le vendredi 09 avril 2010** au siège du Comité.

Afin d'organiser, au plus vite, les rencontres d'examen, je vous serais gré, de m'adresser pour le 30 janvier 2010, la liste des candidats de votre club, à l'aide du tableau ci-dessous, accompagnée d'un chèque de 20€ par candidat (libellé à l'ordre du Comité Départemental de Basket-Ball 22) pour les frais d'organisation et fourniture d'un code de jeu par candidat inscrit (à retirer après inscription au Comité).

Chaque candidat recevra, par courrier individuel, la confirmation de son inscription ainsi que les modalités de cet examen.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations sportives.

LE PRESIDENT DE LA CDAMC



Jean-Pierre VARNIER

LA SECRETAIRE GENERALE



Pascale MEZIERES

Copie : Membres de la CDAMC – Membres du Comité Directeur 22

